CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS PARAMEDICALES

Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire

DROIT A L'IMAGE, DEMANDE D'AUTORISATION DE CAPTATION ET D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE (Document valable pour toute la durée de la formation)

ELEVE (NOM, Prénom) **:** ***PROMOTION*** **: 2025/2027**

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'étudiant, les formateurs peuvent être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des films et des enregistrements sonores, des créations (écrits, supports PowerPoint ou autres, travaux de groupes et toutes sortes de réalisations intellectuelles) pour une durée indéterminée à dater de la présente.

Représentations photographiques de l'étudiant et enregistrements sonores de sa voix :

En application de l'article 9 du code civil *« chacun a droit au respect de sa vie privée »*, *« toute personne peut interdire la reproduction des traits »*, *« c'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation »*, j'autorise l'équipe pédagogique de l'IFPP, sans contrepartie financière, à capter, à diffuser, des photographies, images filmées et enregistrements de ma personne et de mon discours.

Il convient d'entourer les items ci-dessous :

- Sur Internet OUI NON
- Sur tous supports numériques à destination du personnel de l'IFPP, du CHU de Nice et de la faculté de médecine de NICE OUI NON
- Sur tout support papier OUI NON
- Sur grand écran (Forum Studyrama, cours…) OUI NON

Il ne sera pas utilisé de photographie individuelle de l'étudiant et celui-ci apparaitra uniquement sur des photos collectives. Cette photographie sera accompagnée d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiable l'étudiant (Nom, adresse).

Créations de formes originales (écrits, photographies, films…)

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle *« l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre »*. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible, j'autorise les formateurs à utiliser mes créations, dont le mémoire de fin d'études (TIP), sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteurs :

- Sur Internet OUI NON
- Sur tous supports numériques à destination du personnel de l'IFPP, du CHU de NICE et de la faculté de médecine de NICE OUI NON
- Sur tout support papier OUI NON
- Sur grand écran OUI NON

Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé - Bon pour accord »

Date : ……/……/…… *Signature :*